

Dîner des Anciens :

Comme annoncé dans le bulletin précédent, notre dîner annuel aura lieu dans le Lycée. La date retenue est le vendredi 26 novembre. Le réfectoire étant en pleins travaux, nous n'aurons pas la même place disponible que l'an passé mais nous tiendrons quand même dans les locaux mis à notre disposition et la chaleur de l'amitié rendra supportable l'éventuel léger inconfort.

Après la politique représentée en 2003 par Pascal Lamy, c'est la grande industrie qui sera présente puisque notre dîner sera présidé par Bernard De Villeméjane, X - Mines, ancien PDG d'Imétal et ancien élève (de 1940 à 1946).

Imétal s'appelle désormais Iméry et Bernard De Villeméjane en est Président d'Honneur.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription à ce dîner. Pour des questions d'organisation, merci de le renvoyer au plus vite (avant le 10 novembre) accompagné de votre règlement. En outre, les locaux ne nous permettront sans doute pas d'accueillir plus d'une centaine de personnes ; les derniers inscrits risquent donc de ne pas avoir de place. Nous comptons sur votre participation !

Comme tous les ans, l'apéritif sera servi à 19 h dans le hall et le repas à 20 h dans le réfectoire. Rappel : il y a possibilité de parking de votre voiture dans la cour du lycée en entrant à l'angle de l'avenue de Villiers et de la rue Cardinet.

Les Conseils d'Administration du collège et du lycée :

Que savons-nous du Conseil d'Administration de Carnot ?

En fait, il y en a deux, un pour le collège et un pour le lycée, forts chacun d'une trentaine de membres représentant le personnel, les parents d'élèves et l'administration. En outre, on y trouve quelques "personnalités qualifiées" dont deux anciens élèves, Pierre Lipmann pour le collège et Jean-Philippe Pelé pour le lycée (tous deux membres du CA de l'AAAELC).

Le Proviseur, Président de droit, représente à la fois l'Etat et les membres du Conseil. Il est secondé par le Proviseur adjoint, par un Conseiller Principal d'éducation et par l'Intendant.

Ce conseil vote le budget et les décisions budgétaires modificatives, ainsi que le compte financier (bilan comptable). Il prépare la rentrée avec le Chef d'Etablissement (répartition des moyens). Signalons que le Conseil de discipline est une émanation du Conseil d'Administration.

Le C.A. se réunit au minimum une fois par trimestre. En fait, 5 ou 6 réunions annuelles sont nécessaires pour traiter les problèmes. Les réunions ne sont pas publiques.

Enfin, signalons que les décisions les plus importantes sont soumises à un triple contrôle : l'autorité académique, la collectivité territoriale (la Ville de Paris) et la Préfecture.

ASSOCIATION AMICALE DES
ANCIENS ELEVES DU LYCEE CARNOT
FONDÉE EN 1968 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
145, BOULEVARD MALESHERBES, 75017 PARIS



DANS LE HALL

OCTOBRE 2004 N° 13
BULLETIN QUADRIMESTRIEL DE
L'ASSOCIATION AMICALE DES

ANCIENS ELEVES DU LYCEE CARNOT

Dans le numéro précédent, j'émettais le souhait que ce bulletin soit un trait d'union entre les Anciens de l'Amicale. Mes vœux ont été exaucés puisque l'article de Pierre Lipmann a suscité la réaction de Roland Haas que vous trouverez ci-après et puisque Léon-Jacques Mayer, autre ancien, nous a rapporté des souvenirs de la libération de Paris (nous en parlerons dans le prochain numéro).

Retraité depuis début septembre, je suis ravi d'avoir ainsi plus de temps à consacrer à l'Amicale et à l'UPALYCA (dont nous parlons également dans ce numéro).

Je vous donne rendez-vous dans l'une de nos prochaines manifestations. Les occasions devraient être encore nombreuses de nous retrouver autour d'Anciens illustres ou de souvenirs vivaces. C'est tout le bonheur que je vous souhaite !



Le Président
Jean-Pierre CHAVATTE

Nos expositions :

Cette année, nous avons organisé, en collaboration avec l'UPALYCA, la très belle exposition sur les anciens élèves de Carnot aviateurs célèbres.

Toujours avec l'UPALYCA, nous envisageons pour le Printemps 2005 une nouvelle exposition dont le thème sera "les carnotins écrivains".



Monsieur Jourdain, que l'on voit ci-dessus avec notre Proviseur actuel, M. Nicolini, avait constitué une belle bibliothèque avec les livres écrits par les anciens élèves. Son épouse nous a légué ces ouvrages qui sont maintenant dans l'armoire de l'Amicale. Ce sont ces livres que nous comptons exposer, augmentés de ceux écrits ces dernières années.

Nous profitons donc de ce bulletin pour lancer un appel à tous les anciens élèves ayant écrit des livres que nous ne possédons pas encore. Lors de cette exposition, nous organiserons une séance de dédicaces pour les auteurs volontaires qui auront ainsi le plaisir de revenir sur le lieu de leurs exploits (!) scolaires. Ces volontaires sont donc priés de se faire connaître au plus tôt auprès de l'Amicale ; nous les en remercions par avance.

Souvenir d'un ancien :

L'article rédigé par Pierre Lipmann ("Dans le Hall" n°12) concernant notre professeur commun M. Gilles m'a particulièrement ému. Je voulais le compléter par deux précisions le concernant. Tout d'abord le fait que M. Gilles était toujours habillé, pour venir faire ses cours, d'une jaquette à queue-de-pie, avec col cassé, ce qui, même à cette époque (1936), n'était pas courant. Ensuite que M. Gilles est malheureusement décédé au cours de l'année scolaire. Son absence brutale et définitive avait vivement impressionné ses jeunes élèves de 4^{ème}, dont j'étais. C'est M. Barquisseau, venant de Saigon où il était, je crois, Proviseur du lycée, qui l'a remplacé pour terminer l'année scolaire.

L'évocation de ces souvenirs contribue au devoir de mémoire.

Roland HAAS

Cotisations :

Vous connaissez l'UPALYCA (Union pour le Patrimoine du Lycée Carnot), association qui compte dans ses rangs quelques anciens élèves, des professeurs, des parents et tous ceux (entre autres un groupe directement issu de l'ancienne SONALYCA) qui pensent que conserver le patrimoine est une tâche non seulement intéressante mais essentielle.

C'est un organisme de travail permanent qui recherche, restaure, classe, expose toutes sortes de documents ou d'objets qui ont fait le passé de notre Lycée et sont ainsi toujours vivants.

Aujourd'hui, nous pensons qu'il faut favoriser l'osmose entre cette association et l'Amicale des anciens élèves.

C'est pourquoi, après la décision prise lors de l'Assemblée Générale 2004, nous vous rappelons que les cotisations 2005 sont de 20 € pour chaque association mais que, si vous adhérez aux deux, chaque cotisation passe à 16 € (avec justificatif de chacune pour déduction fiscale). Nous espérons ainsi que vous serez plus nombreux à faire partie de l'UPALYCA et, pourquoi pas, à venir travailler au "grenier" les mercredis matin. Vous ne serez pas dépaysés puisque le Président de l'UPALYCA est le même que celui de l'AAAELC, Jean-Pierre Chavatte.

A bientôt donc !

Il n'y a pas qu'HEC !

Certes, Carnot a été longtemps réputé (et continue de l'être) pour sa prépa HEC.

Mais Carnot c'était aussi une préparation à Polytechnique, témoin ce sceau de la Taupe de l'X, retrouvé par Jean-Pierre Chavatte au fond d'une armoire de son ancienne classe sur un catalogue poussiéreux daté de 1905.



Clin d'œil :

Ce bulletin porte le n°13. Ce chiffre rappellera sans doute des souvenirs à tous ceux qui ont fréquenté les cours d'instruction religieuse au Lycée avant 1968.